

POTINS DE BARS n° 18

Édités par nos soins. Direction de la publication Bertrand CAGNIART

Novembre 2018

Mairie.bars24@orange.fr

<http://www.barsenperigord.fr>

BREVES INFOS

Brûlage

Comme cela a été affiché un arrêté préfectoral précise les conditions de brûlage des déchets verts pour les particuliers. S'ils sont autorisés du 1^{er} octobre au 28 février, ils sont soumis à déclaration préalable en Mairie trois jours avant l'opération. Un exemplaire modèle a été envoyé par mail mais il est bien sûr possible de le retirer en Mairie.

Noix

Comme chaque année, une quinzaine de bénévoles dont des conseillers municipaux, se sont retrouvés sur le terrain communal pour ramasser les noix dont la revente permet de financer pour tout ou partie (suivant les années bien sûr) le repas des anciens. Grâce également à l'aide de M.DEVAUX qui est venu « secouer » les noyers, c'est quelques 180 kg qui ont pu être ramassés, soit la moitié de l'an dernier qui était une excellente année. A noter que le noyer situé sur le parking du restaurant n'a délibérément pas été ramassé pour permettre le glanage à toute personne intéressée.



Adressage

Comme de nombreuses communes de DORDOGNE, nous sommes engagés dans la refonte de l'adressage pour faciliter le déploiement de la fibre, faciliter et accélérer l'accès aux soins et services à domicile, faciliter la circulation et les déplacements au travers des outils de cartographie mobiles (GPS,...) faciliter les livraisons à domicile. Ce devrait être effectif en 2019.

LES RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNEE :

Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Si tous les ans on rend hommage aux "morts pour la France" pendant le premier conflit mondial, cette année sera particulière puisqu'on célèbrera le 100^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Ce jour là, quand toutes les cloches des églises de France sonnèrent à la volée, on peut imaginer le soulagement des survivants de voir se terminer cette guerre aussi meurtrière.

Aussi il faut qu'à l'occasion de ce centenaire, nous nous inscrivions dans ce devoir de mémoire envers nos ancêtres et partageons un idéal de paix.

A cet effet le conseil municipal vous invite à venir nombreux, avec vos enfants et petits-enfants autour du monument aux Morts de la commune à 11h, le dimanche 11 novembre 2018.

A cette occasion les cloches sonneront à nouveau à la volée, comme partout en France, comme au matin de ce 11 novembre 1918.

Un apéritif clôturera cette manifestation patriotique et humaniste.

CABARET



Samedi 24 novembre à 15h et 21 heures

Dimanche 25 novembre à 15 heures

Samedi 1^{er} décembre à 15h et 21 heures

Dimanche 2 décembre à 15 heures

Samedi 5 janvier à 15 h et 21 heures

Dimanche 6 janvier à 21 heures

RESERVATION le 4 novembre (à partir de 9Heures) au

06 78 79 96 00 ou 05 53 45 80 73

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS SUR LE SITE DE LA COMMUNE : www.barsenperigord.fr

RENDEZ-VOUS



MARCHE DE NOËL... SAMEDI 15 DECEMBRE

Comme chaque année, l'association ARTCODA vous invite à vous retrouver dans la salle des fêtes à l'occasion du MARCHE DE NOEL. Dans une ambiance musicale de nombreux exposants vous proposeront des produits locaux et bio (noix, huile de noix, bières artisanales, miels et mais aussi des produits de tissage, de confection et autres tricots. Un moment de rencontre chaleureux où vous pourrez déguster entre autres, vin chaud, chocolat, café, et boissons diverses.

REPAS DE ANCIENS

En partie grâce à la vente des noix communales, le conseil municipal invitera à nouveau les anciens à partager un repas convivial au « bistrot gourmand ». Il aura lieu le **DIMANCHE 16 DECEMBRE** et les barsoises et barsois de 70 ans et plus recevront une invitation personnelle dans les semaines à venir. C'est l'occasion d'échanger, d'évoquer les nombreux souvenirs qui émaillent la vie d'un village dont les anciens demeurent la mémoire vivante.



NOËL DES ENFANTS :



dimanche 16 décembre à partir de 14h

Le repas des anciens, comme chaque année se poursuivra dans la salle du foyer rural par l'accueil des enfants de la commune (et de leurs parents bien sûr) pour fêter Noël et recevoir le Père Noël en personne venant leur distribuer petits cadeaux et confiseries en échange des lettres que les enfants lui auront écrites pour manifester leur désir. La petite troupe du comité des fêtes leur proposera un petit spectacle de sa composition. Là encore les enfants recevront une invitation à leur adresse. Ils seront rejoints par les anciens et toutes les générations partageront galettes, chocolat chaud et pétillant offert par la municipalité.

ODEURS DE LA DECHARGE

Vous êtes quelques concitoyens à nous faire remarquer que vous percevez quelquefois (ou souvent) des odeurs nauséabondes provenant de la décharge de Milhac.

La déléguée au suivi du site de Madaillan assiste régulièrement aux réunions sur le site mais il lui est répondu, chaque fois qu'elle évoque le sujet que **personne** de la commune de BARS n'a fait de signalement....

En termes de statistique : **ZERO SIGNALEMENT SIGNIFIE ZERO DEUR**

Nous vous invitons donc à signaler toute odeur nauséabonde que vous percevrez au

05 53 45 24 90

Ces signalements sont importants pour la gestion de ce site
Merci de votre collaboration

Nous joignons à ce bulletin un petit pense bête pour retrouver facilement le numéro